

# UVSQ

université PARIS-SA

## CONCOURS 'I HAVE A DREAM'

**En décembre dernier, les étudiants de première année de Licence de l'IECI ont choisi comme nom de promotion 'Martin Luther King'. Pour poursuivre sur cette dynamique, l'Institut propose à ses étudiants un concours de discours filmés sur l'avenir des droits civiques dans nos sociétés.**

Date limite de dépôt de candidature, le vendredi 20 mars 2015

> Consulter le règlement détaillé du concours [[PDF - 17 Ko](#)]

Le concours « I Have a Dream » est organisé par l'Institut d'Études Culturelles et Internationales et s'adresse aux étudiants de L1, promotion Martin Luther King, de l'Institut.

## **Présentation :**

Les étudiant(e)s sont invité(e)s à décrire dans un discours leurs propres espoirs et attentes concernant l'avenir des droits civiques dans nos sociétés.

Ce discours, tenu en français ou en anglais, et **filmé**, devra s'ouvrir sur la formule "I have a Dream/Je fais un rêve" employée par Martin Luther King lors de la célèbre manifestation du 28 août 1963 consacrée à la défense des droits civiques aux États-Unis. Les étudiant(e)s devront respecter l'esprit dans lequel Martin Luther King a tenu son discours : défense de la non violence et croyance en la force de conviction des mots et du discours.

Les étudiant(e)s pourront candidater **seuls ou par groupe de 2 ou 3 obligatoirement**.

Le texte du discours devra compter **entre 400 et 600 mots** et l'enregistrement vidéo ne devra pas dépasser **3 minutes**.

Le texte et l'enregistrement filmé du discours devront être déposés au format imprimé et numérique (vidéo).

*Ce concours est gratuit.*

## **Désignation des gagnants :**

Les discours seront évalués par un jury composé de représentants des 3 départements de l'IECI. Les gagnants seront sélectionnés selon les critères suivants : la clarté et l'originalité du discours lui-même, ainsi que la qualité de sa captation vidéo et la force de persuasion des orateurs et oratrices.

L'annonce des résultats et la remise des prix se feront le lundi 30 mars 2015 lors d'une cérémonie où les discours distingués seront projetés.

Le jury sera composé de : Virginie Augustyniak, Emmanuel Bury, Corinne François-Denève, Jean-Charles Geslot, Caroline Moine, Estelle Patoyt, Jacques Pothier et Marie-Laure Sara.

## **Modalités de dépôts des candidatures :**

La date limite de dépôt ou de réception des discours est fixée au **20 mars 2015**, délai de rigueur :

au format PDF pour le **texte du discours** ;

au format MP4, MOV, AVI, MTS ou WMV, sur **clef USB pour la vidéo**.

Ces éléments sont à adresser à :

« Concours I have a Dream »  
Institut d'Études Culturelles et Internationales  
à l'intention de Nicolas Boileau  
47 Boulevard Vauban  
78047 Guyancourt cedex

ou à l'adresse suivante : [concoursL1.ieci.2015@uvsq.fr](mailto:concoursL1.ieci.2015@uvsq.fr).

### Les prix :

1er prix : Diffusion du discours dans les médias locaux, beaux-livres

2e prix : ouvrages, places de cinéma/spectacles/exposition

3e prix : ouvrages, places de cinéma/spectacles/exposition

*Ainsi que des goodies UVSQ !*

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**Contact :**

[concoursL1.ieci.2015@uvsq.fr](mailto:concoursL1.ieci.2015@uvsq.fr)